



Expertiss

COACHING • CONSEIL • FORMATION

FORMATION DES ÉLUS

LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

3 JOURS

Qualiopi
processus certifié

LE TRIPTYQUE DE L'ART ORATOIRE : PLAIRE, ÉMOUVOIR, CONVAINCRE

La maîtrise de la prise de parole en public est un impératif pour les personnalités publiques et politiques. Dans ce champ, la technique ne suffit pas, le coach vous accompagne dans un travail de développement personnel qui est primordial pour être aligné, avoir une bonne connaissance de soi, une bonne maîtrise de ses émotions et de son stress. Sans ce travail introspectif préliminaire, les prises de parole resteront problématiques. Expertiss vous accompagne dans ce travail afin de rendre vos interventions publiques impactantes et percutantes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apprendre à s'exprimer avec aisance, convaincre son auditoire.
- Maîtriser les méthodes de préparation à la prise de parole.
- Acquérir les outils indispensables pour obtenir l'impact souhaité et attendu de son intervention.

MODALITÉS D'INTERVENTION

- Parcours de **3 JOURS** répartis sur 3 mois maximum.
- Format **BLENDED-LEARNING** (présentiel et distanciel).
- **INTER**-collectivités à Lyon ou **INTRA**-collectivités.

LA DIFFÉRENCE EXPERTISS

- Des formations sur-mesure qui s'adaptent au cas par cas.
- Une utilisation des techniques de l'acteur pour appréhender l'art oratoire.
- Une vraie connaissance de la vie politique.
- Un travail basé sur l'intelligence collective pour progresser.

PUBLIC

Être élu en fonction ou dans les 6 mois.

PRÉREQUIS

Aucun.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités d'accès ou pour être orientées vers une autre structure.

ATTESTATION DE FORMATION

Cette formation n'est pas certifiante. Expertiss délivre une attestation de valorisation des acquis à la fin de la formation.

SUITE : LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

LE PROGRAMME

JOUR 1 : COMPRENDRE ET MAÎTRISER LES BASES DE LA COMMUNICATION ORALE

Présentiel / collectif

- Les principes d'une communication efficace.
- Le choix du vocabulaire adapté à sa fonction.
- L'interprétation des messages, les différents types de personnalités et la process communication.
- La prise de conscience de son image perçue.
- La reconnaissance de ses émotions.

JOUR 2 : METTRE EN EXERGUE SES TALENTS POUR MIEUX RACONTER SA LÉGENDE

Distanciel / ½ formation collective + ½ de travail individuel en autonomie

- Réflexion individuelle sur ses valeurs, ses talents, ses croyances limitantes ou aidantes.
- Écriture de son storytelling en tant qu'élu et d'un premier discours.

JOUR 3 : S'EXERCER À LA COMMUNICATION POLITIQUE ET À L'ART ORATOIRE

Présentiel / collectif

- Entraînement à la prise de parole en public en mettant ses émotions au service du message délivré.
- Utilisation des outils de l'acteur pour adopter la bonne posture, bien placer sa voix, gérer sa respiration et maîtriser le stress.
- Finalisation de son storytelling.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES ET OUTILS

- Apports théoriques et techniques.
- Apports concrets : exercices, étude des problématiques rencontrées, apports de cas d'études.
- Outils numériques : Klaxoon.
- Visioconférence par ZOOM ou TEAMS. Le lien de connexion sera envoyé en amont aux stagiaires.

ÉCHANGES

- Pour mieux répondre aux attentes : grille d'entretien et questionnaire de préformation.
- Pour mieux accompagner et se connaître : prise de contact avec les stagiaires avant, pendant et après la formation.
- Réponses à toutes les questions.

ÉVALUATION ET SUPPORTS

- Programme détaillé en amont de la formation.
- Support de formation fourni en fin de formation.
- Questionnaire des acquis de fin de formation.
- Evaluation individuelle à chaud.
- Evaluation individuelle à froid, 2 mois après.



NOS TARIFS

Tous les élus disposent, chaque année, de droits à la formation. Vous pouvez financer votre formation Expertiss avec votre **droit individuel à la formation** (crédit annuel de 400 euros, plafonné à 700 euros) ou le **droit traditionnel** (DFEL) alimenté par le budget de la collectivité.

TARIFS FORMATION ÉLU INDIVIDUEL

Nb habitants commune	Tarifs*
< 1 000	660 €
< 5 000	960 €
< 10 000	1 020 €
< 30 000	1 350 €
< 100 000	1 410 €
> 100 000	1 830 €

- Groupe de 15 personnes maximum.
- Prix pour un pack de 3 jours : 2 jours en séminaire collectif + ½ journée en webinaire collectif + ½ journée de travail individuel.
- Expertiss se réserve le droit de reporter une formation ultérieurement, si le nombre de participants inscrits au séminaire est inférieur à 8 personnes.

TARIFS FORMATION GROUPE MAJORITAIRE

Nb habitants commune	Tarifs*
< 1 000	2 700 €
< 5 000	3 900 €
< 10 000	5 400 €
< 30 000	6 600 €
< 100 000	8 100 €
> 100 000	9 600 €

- Groupe de 15 personnes maximum.
- 3 jours : 2 jours en séminaire collectif + ½ journée en webinaire collectif + ½ journée de travail individuel + accompagnement en petits groupes en intersessions.
- Si le nombre de participants est supérieur à 15 personnes, Expertiss se réserve le droit de créer un deuxième groupe de formation.

TARIFS AUTOFINANCEMENT

Accompagnement	Tarifs*
1 heure	35 €
1 journée = 6 heures	210 €
1 session complète = 3 jours	630 €

Si vous n'avez plus de crédit DIFE ou DFEL, vous pouvez autofinancer votre formation. Expertiss vous propose un tarif préférentiel. N'hésitez pas à nous contacter.



Pour en savoir plus, contactez-nous ! www.expertiss.fr – contact@expertiss.fr – 06 28 66 01 65

*Montants nets de taxes. En qualité d'organisme de formation, Expertiss n'est pas soumis à la TVA- article 293b du code général des impôts.